LE PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE,
un territoire de 26 communes.

Le mot du Président

L'événement majeur de ce trimestre aura été la signature des CRST, pour la prochaine période de trois ans, après une longue concertation avec la Région.

Mais c'est aussi le démarrage d'un nouveau Contrat territorial sur les énergies renouvelables conjointement avec le Pays de Valençay en Berry et qui sera signé à la rentrée avec l'ADEME.

Ces contrats permettront aux 26 communes de notre territoire de bénéficier de subventions pour la réalisation de leurs projets d'aménagement.

Le dispositif des fonds européens Leader, pour lequel nous disposons d'une enveloppe de 1,423 M€ continue d'être très sollicité.

Enfin, les autres actions telles que le Projet alimentaire territorial et celles relatives à la préservation de l'environnement se poursuivent. C'est ainsi que le Pays a missionné Indre Nature pour réaliser un Atlas de la biodiversité sur les 12 communes de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

Je ne saurais terminer mon propos sans oublier de souligner que nous aurons le plaisir d'accueillir les EGPP - États généraux des Pôles territoriaux et des Pays - les 24 et 25 septembre 2026 à Châteauroux. Un événement à retenir.

Bel été à toutes et tous.

Luc Della-Valle

www.payscastelroussin.fr
PaysCastelroussinValdeIndre/

Les nouveaux Contrats régionaux de solidarité territoriale ont été signés

De gauche à droite : Dominique Roullet, Luc Della-Valle, Nicolas Thomas, Gil Avérous.

La signature officielle des nouveaux Contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) 2025-2028 s'est déroulée le 26 mai 2025 au Centre socio-culturel de Déols.

Ces nouveaux contrats, signés pour une durée de 3 ans, vont permettre au territoire de bénéficier d'environ 7,5 millions d'euros sur cette période pour des projets de : rénovation de l'éclairage public, végétalisation des cours d'école, isolation de bâtiments publics, création de maisons médicales, et bien plus encore.

Suite à cette signature, une visite du chantier de l'école Paul Langevin à Déols a eu lieu puisque le CRST finance en partie les travaux de rénovation énergétique des bâtiments et le réaménagement de la cour d'école.

Les signataires sont :

- Dominique Roullet, vice-président de la Région Centre-Val de Loire
- Luc Della-Valle, président du Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Gil Avérous, maire de Châteauroux
- Philippe Simonet, conseiller communautaire de Châteauroux Métropole
- Nicolas Thomas, président de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne
- Laurent Laroche, président du PNR Brenne

201 projets financés par le précédent CRST:

- 29 pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre
- 11 pour l'Agglomération Châteauroux Métropole
- 60 pour les communes de l'Agglomération Châteauroux Métropole
- 7 pour la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB)
- 44 pour les communes de la CCVIB
- 10 pour les organismes de logements sociaux
- 8 pour divers porteurs de projets (associations,...)
- 15 pour des porteurs de projets agricoles.
- 17 projets «A vos ID»

Parmi lesquels :

- Création d'un local au plan d'eau à Saint-Genou
- Création de la maison de santé La Caravelle à Châteauroux
- Centre aquatique Balsan'éo à Châteauroux
- Aménagement du centre-ville de Buzançais
- Renaturation de la cour du groupe scolaire François Rabelais au Poinçonnet
- Installation de récupérateurs d'eau de pluie aux serres municipales de Châteauroux
- Travaux de restauration de la Mare des Cassons à Arthon
- Isolation du groupe scolaire de Niherne

Rendez-vous des groupes de travail des appels à projets (GTAAP) LEADER

Le 22 avril 2025, les GTAAP Leader se sont réunis pour valider en opportunité les premiers projets de la nouvelle vague d'appels à projets Leader. Pour rappel, ceux-ci disposent des crédits suivants :

- AAP1.1 - services à la population → 184 600 €
- AAP2.1 - économie → 150 000 €
- AAP3.1 - enjeux climatiques → 200 000 €

Quatre dossiers étudiés ont obtenu un avis favorable. Ils sont répartis comme suit :

- AAP n°1.1 : 1 projet pour un montant prévisionnel de 26 378.63 € ;
- AAP n°2.1 : 1 projet pour un montant prévisionnel de 25 000 € ;
- AAP n°3.1 : 2 projets pour un montant prévisionnel de 33 738.13 €.

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

pays Castelroussin val de l'Indre

Pays de Valençay en Berry

Formation LEADER pour les porteurs de projets

Deux séances de formation à destination des porteurs de projets ont eu lieu le 6 juin à Valençay et le 13 juin à Châteauroux afin de permettre aux porteurs de projets potentiels ou en cours de mieux appréhender le fonctionnement du programme Leader.
Cette formation, suivie par une quinzaine de personnes, a permis de comprendre les différents aspects d'une demande de subvention Leader tels que le fonctionnement de nos appels à projets, le cycle de vie du dossier, le passage devant les GTAAP (groupes de travail des appels à projets), les pièces justificatives à fournir et les demandes de paiement.

Calendrier

Via un courrier en date du 26 mai 2025, la Région Centre-Val de Loire, autorité de gestion de ces fonds européens, a informé le Groupe d'action locale (Gal) Castelroussin-Valençay que les premières demandes de paiement relatives à l'animation gestion Leader pourront être déposées dès le 15 juillet 2025 et les dossiers de demande de paiement transmis à l'ASP (Agence de services et de paiement) dès le 30 juillet 2025.

Le courrier ne faisant pas mention du dispositif 22 du FEADER relatif à la mise en œuvre de la stratégie Leader sur le territoire pour les porteurs de projets, un courrier co-signé par les présidents des Pays Castelroussin Val de l'Indre et de Valençay en Berry a été envoyé à la Région le 10 juin 2025 dans le but d'obtenir de plus amples informations concernant le calendrier.

Démarrage le 1er juin 2025 du Contrat d'objectif territorial énergies renouvelables (COT EnR) pour la période 2025-2029

Comme annoncé dans la dernière lettre d'info du Pays début avril, le 2ème COT EnR a été clôturé positivement au cours de la réunion du comité de pilotage le 2 avril 2025.
Les deux Pays Castelroussin Val de l'Indre et de Valençay en Berry, qui portent conjointement ce programme, ont également validé leur engagement pour démarrer un nouveau COT Enr, le troisième pour le territoire.
La nouvelle demande a été déposée auprès de l'ADEME Centre Val de Loire qui a validé le dossier, pour un démarrage effectif de ce nouveau COT dès le 1er juin 2025. Celui-ci portera sur une durée de 4 ans. Cette date anticipée permet de prendre en compte le financement par l'ADEME de projets dont la demande de subvention a été déposée et les travaux sont annoncés... ou déjà engagés : c'est notamment le cas du projet de rénovation de l'école de Jeu-les-Bois dont le chauffage sera dorénavant assuré par un système géothermique.

Ce nouveau COT Enr est donc lancé et tout porteur de projet intéressé par un financement pour développer un système de chauffage utilisant une énergie renouvelable (géothermie, biomasse ou solaire thermique) peut contacter le Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Afin de marquer ce lancement, une signature officielle avec l'ADEME Centre Val de Loire, associant les deux Pays partenaires ainsi que les prestataires techniques Adefibois Berry et le SDEI, a été fixée à Levroux le 24 septembre 2025 à 16h00.

École de Jeu-les-Bois

Les rencontres techniques des Pôles territoriaux et des Pays (RTPP) des 12 et 13 juin 2025 à Morlaix

Les rencontres techniques des Pôles territoriaux et des Pays (RTPP), organisées tous les 2 ans au niveau national, sont l'occasion d'aborder les nouvelles compétences à mobiliser pour porter au mieux le projet de territoire : management de projet, marketing territorial, nouvelles économies locales, mécanismes de la mutualisation, concertation territoriale...

Organisées cette année par l'ANPP (Association nationale des pôles territoriaux et des pays) et le Pays de Morlaix, avec le soutien de ses partenaires, cette nouvelle édition des rencontres techniques s'est déroulée les 12 et 13 juin 2025 à la Manufacture des tabacs de Morlaix.
Ce temps fort pour les Territoires de projet et acteurs du développement local (Pôles territoriaux, Pays, conseils de développement, groupe d'action locale LEADER, ingénieurs territoriaux) a réuni environ 300 participants.

Rythmées par des temps d'échanges, d'ateliers opérationnels, de plénières, de visites de terrain inspirantes et de moments conviviaux, ces rencontres avaient pour thème « L'intelligence artificielle (l'IA) au service des territoires »
Avec quelques interventions d'experts de haut niveau, Cédric Villani par exemple, également élu à la ville de Paris, et la présence de Françoise Gatel, ministre déléguée à la ruralité, du commerce et de l'artisanat de France, différentes sessions et échanges en ateliers ont permis d'appréhender les meilleurs outils d'IA à utiliser pour les usages et démarches portées par des collectivités.
Plusieurs démonstrations ont montré que l'IA est déjà présente partout dans notre quotidien, notamment tous les utilisateurs de smartphone utilisent l'IA au quotidien.
Parmi les nombreux exemples d'usages ayant été présentés :

- La création quasi automatique de présentations type « powerpoint » sur la base d'un document écrit ;
- La rédaction de rapports ou synthèses sur la base d'une présentation synthétique ;
- La création de synthèses de données issues d'une base de données détaillées.

La nécessité de cadrer juridiquement l'usage de l'IA a été également traité. Un cadre est fixé par la CNIL en Europe (chaque pays européen a sa propre CNIL), en France ce cadre a été fixé depuis 2018 via la RGPD (règlementation générale de protection des données).
Chaque grand Pays (Etats-Unis, Canada, Chine, Nigéria, ...) a son propre cadre juridique qui dépend, pour chacun, de son système de valeurs.
Les limites de l'usage de l'IA ont également été évoquées et tous les participants s'accordent pour convenir qu'un usage bien encadré, qui nous est de toute façon dès maintenant et quelque part imposé, permettra d'améliorer à terme les fonctionnements de nos structures publiques.

Les États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays (EGPP) se tiendront à Châteauroux en septembre 2026 .

Pour finir les rencontres techniques de Morlaix se sont clôturées par l'officialisation d'une très bonne nouvelle pour le territoire. En effet, après Bordeaux, Nancy, Dijon et La Rochelle, la 5ème édition des prochains États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays (EGPP), prévue les 24 et 25 septembre 2026, se tiendra à Châteauroux.
Les états généraux des Pôles territoriaux et des Pays représentent le temps fort des élus et acteurs du développement local et des transitions, réunis pour échanger, participer et contribuer aux enjeux des territoires ruraux.
Luc Della-Valle, président du Pays Castelroussin Val de l'Indre, présent lors des rencontres techniques à Morlaix, a pu annoncer ce grand évènement qui devrait réunir plus de 350 élus et partenaires venus des 4 coins de la France. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre avait candidaté pour recevoir l'évènement, les nombreux atouts de notre territoire ont su convaincre l'ANPP – Territoire de Projet, organisateur de cette manifestation.

Conseil local de l'alimentation de proximité (CLAP) du Projet alimentaire territorial (PAT)

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre, dans le cadre de son PAT, a réuni le Conseil local de l'alimentation de proximité (CLAP), le 20 mai 2025 à la salle polyvalente du centre aquatique Balsan'eo. Vingt-huit personnes représentant vingt-deux organisations différentes, des chambres consulaires aux associations en passant par des établissements d'enseignement étaient présentes.

C'est quoi le CLAP ?

Le CLAP est l'instance de concertation du PAT visant à définir les orientations pour chacun de ses axes, ainsi que des pistes d'actions à intégrer dans le plan d'actions. 127 structures (voir liste p 8), réparties sur l'ensemble du territoire, ont été identifiées pour prendre part à ce travail.

À l'ordre du jour : la cartographie des initiatives locales "agriculture et alimentation durable"; la présentation et avancement du PAT ; des ateliers de travail en sous-groupes thématiques (orientations stratégiques) ; la conclusion et le bilan de la séance.

La cartographie des initiatives locales

La cartographie des initiatives locales permet de connaître les acteurs en matière de transitions agricole et alimentaire vers des modèles plus durables, via le remplissage de fiches acteurs placées sur une carte en fonction des différentes échelles et thématiques d'intervention.

Exemple de fiche

thématique : Cultiver
territoire : Châteauroux
acteur : Châteauroux Métropole

actions : Créer un potager municipal qui approvisionne la restauration scolaire

partenaires : Insert-Jeunes

Les avancées du PAT

La présentation des avancées du PAT a été l'occasion de rappeler les cinq axes stratégiques et l'organisation de la gouvernance du PAT. Jusqu'alors composée d'un comité de pilotage et du CLAP, il a été proposé aux participants de rejoindre une des commissions thématiques afin de co-construire les actions concrètes, de les suivre et de les évaluer dans le temps. Cinq commissions thématiques ont été proposées : foncier ; transition agro-écologique ; circuits courts ; démocratie alimentaire ; restauration collective. Il est encore possible de les rejoindre.

Les ateliers de travail

Les ateliers de travail en sous-groupes portaient sur le foncier (planification, agriculture, friches, etc.), la transition agro-écologique (environnement et biodiversité) et la consommation (restauration collective et accès à l'alimentation).
Quatre « fiches orientations » ont été produites sur la sensibilisation du grand public à l'alimentation accompagnées de pistes d'actions (quelques exemples ci-dessous) .

Orientation
Sensibilisation du grand public.
Action
Une application pour l'achat de produits locaux avec des idées recettes.

Orientation
Sensibilisation des décideurs.
Action
Formations à destination des décideurs (élus, chefs cuisiniers, chefs d'établissements, gestionnaires, etc.).

Orientation
Rapprocher la production locale et la restauration collective .
Action
Organisation de forums d'acteurs et autres temps de rencontres ;
Création d'un répertoire des acteurs de l'alimentation et de l'agriculture durables, disponible en ligne sur le modèle du « Soliguide ».

Orientation
Stratégie foncière agricole.
Action
Création de Zones agricoles protégées (ZAP) ou encore d'espaces tests agricoles.

la conclusion et le bilan de la séance

Grâce à cette réunion, le plan d'actions du PAT castelroussin est en cours de révision, ce qui va également permettre de consolider le dossier de demande de labellisation « PAT de niveau 2, en action ».

Pour le volet formation, une enquête est actuellement en cours afin de connaître les besoins de la restauration collective en matière d'accompagnement.
Accéder à l'enquête : **ICI**

Les 127 membres du CLAP du PAT Castelroussin

32 associations et tiers-lieux ;
8 centres de formation et établissements d'enseignement ;
3 chambres consulaires ;
42 collectivités territoriales ;
6 entreprises de la restauration collective ;
15 établissements médicaux-sociaux ;
4 services de l'État ;
8 GMS et épiceries ;
6 groupements de producteurs et syndicats ;
3 magasins de producteurs et outils de transformation.

Des jours de formations sont encore disponibles gratuitement pour les structures publiques via le CNFPT, et dispensées par BioCentre, jusqu'à la fin de l'année 2025.

Pour le volet sensibilisation du grand public, le Pays Castelroussin Val de l'Indre travaille avec la Ligue de l'enseignement 36 à l'organisation du **Festival ALIMENTERRE** qui se déroulera du 15 octobre au 30 novembre 2025. Il s'agit de sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'alimentation et de l'agriculture des échelles internationale à locale, pour faire émerger des réflexions sur un système agro-alimentaire plus durable et solidaire. Pour cela, le principe est de s'appuyer sur des projections de films (gratuites pour les établissements scolaires) qui évoquent des enjeux divers sur le sujet.

Plus d'informations :
Clara Chanzy
02 34 68 04 71 ou
alimentation@payscastelroussin.fr.

Indre Nature a été sélectionnée pour réaliser l'Atlas de la biodiversité intercommunale sur le territoire de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne

Comme déjà annoncé dans notre lettre de janvier, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a été retenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour la réalisation de l'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABIC) à l'échelle de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne (CCVIB).
Outre l'OFB, la Région et les communes assurent le financement global du projet.

Un cahier des charges a été rédigé début 2025 afin de trouver le partenaire apte à réaliser l'étude de terrain. Deux candidatures ont été reçues suite à l'appel d'offres du 11 mars dernier. La commission d'appel d'offres du 12 mai a retenu l'association Indre Nature, appuyée par trois sous-traitants.

L'ABIC démarrera dès cet été et se clôturera le 28 février 2029. Les prochaines lettres d'information aborderont largement son état d'avancement.

Durant l'été, le Pays et Indre Nature vont organiser la mise en place de la gouvernance, compiler et analyser les données existantes, prévoir l'organisation de réunions publiques, enquêter auprès des personnes ressources, notamment auprès des 12 communes concernées.

Un comité de suivi est prévu le 11 septembre à 18h00 pour installer le projet.

Avec le soutien financier de

Revirement de situation pour la campagne MAEC 2025 : la DRAAF annonce que les demandes de financement des opérateurs de PAEC vont être honorées

Nous vous avions annoncé une situation financière susceptible d'impacter sérieusement la campagne 2025 et les demandes d'engagements des agriculteurs dans les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Après de longues semaines d'attente et à la surprise générale, la DRAAF Centre-Val de Loire, autorité de gestion du dispositif MAEC, a annoncé lors de la commission régionale agro-environnementale et climatique (CRAEC) du 28 avril que l'ensemble des besoins formulés par les opérateurs de PAEC allait pouvoir être honoré.

La majorité des PAEC ont a minima obtenu 84 % de l'enveloppe demandée. Les PAEC les mieux notés (> à 170/200) ont obtenu 100 % de leur enveloppe.

Le territoire Natura 2000 Vallée de l'Indre et ses affluents a obtenu 84 % de l'enveloppe demandée, ce qui est satisfaisant, car cela permet de répondre à toutes les demandes d'engagements, y compris nouvelles. Son enveloppe réservataire pour la campagne 2025 est donc de 814 125 €.

À ce jour, les demandes d'engagement représentent un montant d'environ 807 000 €. Il faudra néanmoins attendre la fin des expertises de terrain (fin juin) et la réalisation des diagnostics agro-écologiques (au plus tard le 15 septembre) pour affiner le montant de cette enveloppe.

Les candidatures ont été présentées lors du comité technique local du 7 mai. L'enveloppe étant suffisante pour répondre à toutes les demandes d'engagement, les membres n'ont pas eu d'arbitrage à faire. Cependant, l'expertise de terrain pourra modifier certaines demandes d'engagement, voire en supprimer si les pratiques agricoles ne correspondent pas aux attentes des cahiers des charges des MAEC. Cela concerne majoritairement les mesures de type localisées (engagement à la parcelle). Ces modifications seront bien évidemment explicitées et justifiées par l'opérateur auprès des exploitations concernées.

INFOS + CAMPAGNE MAEC 2025

- 21 participants à la réunion d'information du 18 mars
- 19 rendez-vous individualisés en avril
- 3 sessions obligatoires d'information et de sensibilisation (avril - mai) soit 18 participants au total
- 23 exploitations engagées
  - 16 exploitations en reconduction
  - 7 exploitations nouvelles et/ou nouveaux engagements
- 475 ha de surface engagés en mesure localisée (majorité de prairies naturelles)
- 2 Comités techniques (opérateur et animateurs) les 29 janvier et 29 avril
- 1 Comité technique local (CTL) le 7 mai

Réunion d'information

Session obligatoire d'information et de sensibilisation à Saint-Cyran le 30 avril

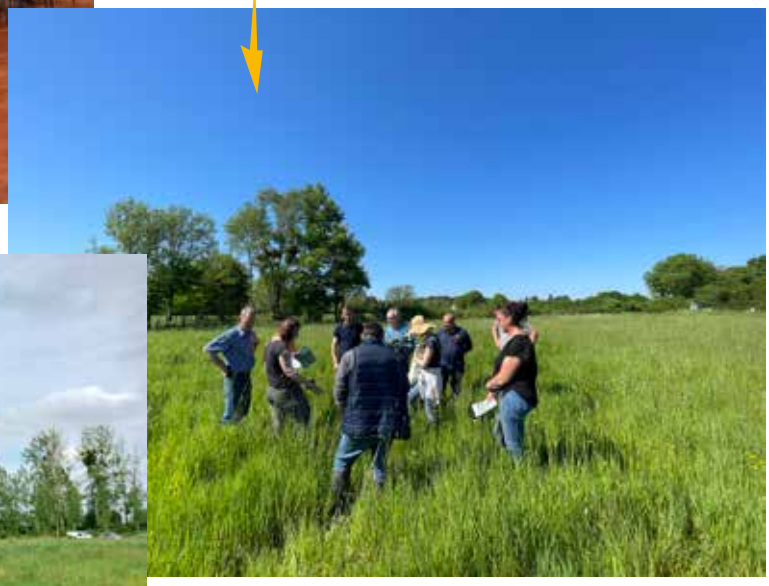

Session obligatoire d'information et de sensibilisation à La Chapelle Orthemale le 5 mai

Le Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre renouvelé a élu son président

Le Conseil de développement Castelroussin Val de l'Indre renouvelé s'est réuni le 6 mai 2025 au centre socio-culturel de Déols. Un tour de table des nouvelles structures et nouveaux membres du collège de citoyens a été réalisé avant d'élire le président.
Philippe Guillot, président sortant, a été élu à l'unanimité des voix. Il a remercié les membres pour leur confiance renouvelée, puis a abordé divers sujets traités lors du dernier mandat tels que le programme européen Leader, le renouvellement du CRST, l'alimentation ou encore la mobilité.

Un point a ensuite été fait sur les représentants du conseil de développement au sein des instances du programme Leader, suivi d'une présentation des actions que mènent l'Agence d'Attractivité de l'Indre sur le tourisme, l'économie et la promotion du territoire notamment en matière de santé pour lutter contre l'érosion démographique. Cette présentation très complète a fait l'objet de débats forts intéressants qui se sont poursuivis autour d'un moment de convivialité après la cloture de cette réunion.

Le mot du Président

Bonjour à toutes et tous,

J'ai aimé ce premier mandat à la tête du Conseil de développement (2022-2025) et je remercie chaleureusement les membres qui se sont investis bénévolement au niveau :

- du programme LEADER avec quelques belles opérations aidées, telles que les podcast des Bodin's, Hondicap foot, le challenge sécurité des pompiers, l'accueil et l'écoute sociale, la lutte contre les bactéries en eau stagnante... ;
- du Contrat régional de solidarité territoriale (avec un avis donné sur l'ensemble des axes et projets établis au niveau de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole et de la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne) ;
- du projet alimentaire territorial (porteur de belles initiatives).

En outre, nombre de membres ont assisté avec une saine curiosité d'esprit à la présentation des compétences, missions, actions en cours des structures communautaires et de l'Agence d'Attractivité de l'Indre.

Je viens d'être réélu pour la période 2025-2028 et j'essaierai de me montrer digne de la confiance accordée.

Je souhaiterai axer l'action vers un accompagnement d'un projet du Contrat régional de solidarité territoriale

par structure communautaire et vers un travail de plus value, d'enrichissement de l'une des thématiques développées par l'Agence d'Attractivité de l'Indre. Nous aurons ainsi une réflexion collective sur l'intelligence artificielle au niveau local, tant je pense qu'elle doit être un outil maîtrisé réservé au bien public.
J'assisterai à l'assemblée nationale des Conseils de développement en septembre pour aller recueillir de nouvelles idées et les faire partager, en essayant de les faire transposer intelligemment à notre territoire.

Je tiens aussi à remercier très profondément tous les agents du Pays Castelroussin Val de l'Indre qui nous appuient techniquement, intellectuellement, avec dévouement, professionnalisme, intelligence et perspicacité.

Je salue l'esprit positif, constructif, qui prévaut à nos rapports avec les représentants élus du Pays, des Conseils communautaires de l'agglomération et de la communauté de communes.

Le Conseil de développement, symbole s'il en est de démocratie participative, doit s'inscrire dans une démarche saine d'appui aux projets, de conseil aux élus, de plus-value au service d'un territoire et de ses habitants.

Pour se pénétrer de l'espoir, il faut d'abord y croire.

Philippe Guillot

31

Agenda 2025

SEPTEMBRE

BUREAU
17 *Mercredi* - 18 h 00
Salle de réunion du Pays au 2e étage - Châteauroux

OCTOBRE

COMITÉ SYNDICAL
8 *Mercredi* - 18 h 00
Salle des associations à Argy

En ligne : **https://www.payscastelroussin.fr/agenda.html**